

Admission en sections internationales de collège Rentrée 2018

Cité scolaire internationale GRENOBLE

Information et inscription

- s'informer sur les sections internationales. (site eduscol du ministère de l'éducation nationale : eduscol.education.fr).
- s'informer sur le site de la cité scolaire internationale : www.ac-grenoble.fr/cite.scolaire.internationale/
 - journée portes ouvertes : le samedi 3 mars 2018 de 9h à 12h
- s'inscrire aux tests d'admission en section internationale
 - inscription en ligne sur le site internet de la cité scolaire internationale du 29 janvier au 12 mars 2018 (fermeture du serveur à minuit)
 - date limite de réception des dossiers dans l'établissement : 15 mars 2018 (le cachet de la poste faisant foi)

Rappel important à l'attention des parents

Dans le département de l'Isère, à l'entrée en 6^{ème}, une seule demande de dérogation est possible.

Dans le cadre de l'affectation des élèves de 6^{ème} uniquement, le passage des tests d'entrée en section internationale est considéré comme une demande de dérogation.

Dès lors, sur les documents relatifs à l'affectation qui vous seront prochainement transmis par les directeurs d'école et que vous devrez leur retourner, l'inscription aux tests doit être dûment reportée en tant que demande de dérogation pour le collège Europole au motif "parcours particulier".

J'attire donc votre attention sur le fait qu'en cas de non-admission de votre enfant au collège Europole à l'issue des tests, il sera automatiquement affecté sur son établissement de secteur. (*)

(*) La seule exception à ce principe peut concerner les élèves issus des sections internationales ou des sections bilangues des écoles élémentaires et dont le collège de secteur n'offre pas la bilangue de continuité.

Pour tout renseignement concernant l'affectation en 6^{ème}, il convient de vous rapprocher de la direction de l'école fréquentée par votre enfant.

Modalités d'admission et résultats

- passer les tests d'admission en section internationale
 - entrée en 6^{ème} : 2 et 3 mai 2018
- communication des résultats
 - entrée en 6^{ème} : mi-juin par la notification Affelnet